

2. Jamais la France n'a voulu faire croire que l'intérêt de la Religion eût aucune part à la guerre présente ; Mr. de Greuth suppose malicieusement , qu'elle veut le persuader aux Catholiques. Le but de cette supposition est aisé à apercevoir.

3. Il n'est pas vrai que Mrs. de Berne , comme il en a fait courir le bruit , ayant composé le dernier Memoire qu'il a donné aux Cantons Catholiques, qui ont renouvellé l'Alliance avec le Milanez. Cette opinion qu'il tâche de donner de Mrs de Berne, est également contraire à l'amour qu'ils ont pour la commune Patrie, & à la politique saine & éclairée qu'ils font éclater dans toute leur conduite.

4. Les menaces que Mr. de Greuth fait à tous les Suisses , d'une interdiction de commerce avec les Pais hereditaires & avec l'Allemagne, sont chimeriques. Les Pais qui sont voisins des Suisses ont autant besoin de la Suisse pour leur Commerce propre, qu'elle a besoin d'eux pour le sien ; cette interdiction feroit autant & plus de préjudice aux Allemands qu'aux Suisses.

5. Les intérêts generaux de l'Europe, la situation des Pais, les intérêts particuliers de chaque Etat, les principes du Gouvernement de France sont assez connus aux Suisses. Mr. de Greuth connoit trop peu lui-même les Suisses, s'il pense que tout ce qu'il leur dit du peu d'amitié de la France pour eux, & du proverbe du vieux Prince de Condé, les fera renoncer à la foi de leurs anciens Traitez, & aux avantages qu'ils en retirent. Je reduits a ces cinq articles toutes mes reflexions, que je vais expliquer le plus nettement & le plus succinctement qu'il me sera possible.